



Délibération n°735 Reprise et Affectations des Résultats 2021

Réunion du Comité Syndical du 23 mars 2022

Effectif légal du conseil syndical : 64

Nombre de Conseillers en exercice : 64

Nombre de conseillers présents ou représentés : 42

Nombre de votants : 42

Convoqué le 10 mars 2022, le conseil syndical s'est réuni le 23 mars 2022 à 18h00, en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Dominique ADENOT.

106^e Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT
Madame Nadine ALAPETITE
Monsieur Claude AUBERT
Monsieur José BELDA
Monsieur Nicolas BONNET
Monsieur Charles BRAULT
Monsieur Éric BRUN
Monsieur Jean-Pierre BUCHE
Monsieur Alain CAZE
Monsieur Gérard CHANSARD
Monsieur Jean-Michel CHARLAT
Monsieur Alain DÉAT
Madame Nathalie DOS SANTOS
Monsieur Gérard DUBOIS
Madame Catherine FROMAGE
Madame Blandine GALLIOT
Monsieur Éric GRENET
Monsieur Dominique GUÉLON
Monsieur Gérard GUILLAUME
Monsieur Yann GUILLEVIC
Monsieur Jean-Pierre HEBRARD

Monsieur Sylverin KEMMOE
Monsieur Jacques LARDANS
Madame Christine LECHEVALLIER
Madame Dominique MARQUIE
Monsieur Jean-Marc MORVAN
Madame Christine PACAUD
Monsieur Gilles PAULET
Monsieur Pierre PÉCOUL
Madame Mina PERRIN
Monsieur Gilles PÉTEL
Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur François REPOLT
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEL
Monsieur Laurent THEVENOT
Monsieur Bruno VALLADIER
Madame Nadine VALLESPI
Monsieur Dominique VAURIS
Monsieur Gilles VESCOVI
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

Étaient excusés / absents :

Monsieur Claude AIGUEPARSES
Monsieur Marcel ALEDO
Monsieur Jérôme AUSLENDER
Monsieur Dominique BANNIER
Monsieur Nicolas BEAURE

Monsieur Frédéric BONNICHON
Monsieur Jean-Pierre BRENAS
Monsieur Philippe CARTAILLER
Monsieur Jean-Christophe CERVANTES
Monsieur Alain CHARLAT

Monsieur Antoine DESFORGES
Monsieur Michel LACROIX
Monsieur Jean-Marc LAVIGNE
Monsieur André MAGNOUX
Madame Christine MANDON
Monsieur Christian MÉLIS
Monsieur Cédric MEYNIER

Madame Danielle MISIC
Monsieur Sébastien MORIN
Monsieur Jean-Michel ONDET
Madame Anne-Marie PICARD
Monsieur Denis ROUGEYRON
Madame Sandrine ROUSSEL
Madame Valérie ROUX

Reprise et Affectations des Résultats 2021

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2021, tel qu'il est déterminé tant au compte administratif qu'au compte de gestion, présente un excédent de 155 875.63 € (1.427 170.20 – 1.583 045.83), qui cumulé au résultat reporté de l'exercice 2020, soit la somme de 200 948.55 €, présente en définitif un excédent de 356 824.18 €.

Le résultat d'investissement de l'exercice 2021, tel qu'il est déterminé tant au compte administratif qu'au compte de gestion, présente un excédent de 196 891.29 € (1 019 414.43 – 1 216 305.72), qui cumulé au résultat reporté de l'exercice 2020, soit la somme de 109 881.48 €, présente en définitif un excédent de 306 772.77 €.

Le Comité syndical est donc amené à se prononcer sur l'affectation des résultats 2021 et propose d'affecter la somme 356 824.18 € (soit l'excédent de clôture de la section de fonctionnement) en recettes de fonctionnement au chapitre 002 du Budget Primitif de l'exercice 2022. Par ailleurs l'excédent de 306 772.77 € de la section d'investissement est automatiquement reporté en recettes d'investissement au chapitre 001 du Budget Primitif de l'exercice 2022.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, décide :

- **d'affecter la somme 356 824.18 € (soit l'excédent de clôture de la section de fonctionnement) en recettes de fonctionnement au chapitre 002 du Budget Primitif de l'exercice 2022.**

ADOpte à l'unanimité des membres présents

À Clermont-Ferrand, jeudi 24 mars 2022.

**Dominique ADENOT,
Président.**

